

# ACTION URGENTE

## UN PRÊTRE VIETNAMIEN INCARCÉRÉ EST GRAVEMENT MALADE

**Le père Nguyen Van Ly, prêtre catholique et militant en faveur de la démocratie incarcéré dans une prison vietnamienne, semble avoir été victime d'un accident vasculaire cérébral le 14 novembre. Il est conscient mais souffre d'une hémiplégie. Il a été transféré dans un hôpital pénitentiaire à Hanoï, la capitale vietnamienne. Il pourrait être renvoyé en prison, où il ne recevrait pas les soins médicaux adaptés à cette pathologie susceptible de mettre sa vie en danger.**

Le père Nguyen Van Ly, âgé de soixante-trois ans, a été transféré de la prison de Ba Sao – dans la province de Ha Nam (nord du Viêt-Nam) –, où il était détenu à l'isolement depuis mars 2007, à l'hôpital pénitentiaire 198 de Hanoï – géré par le ministère de la Sécurité publique. Cinq gardiens de prison surveillent sa chambre et n'autorisent les membres de sa famille à le voir que pour s'occuper de lui, notamment en lui apportant des vêtements de rechange et de la nourriture. Selon des sources vietnamiennes, le père Ly passerait actuellement des examens médicaux. En prison, il a souffert d'hypertension et d'autres problèmes de santé. Il est tombé malade à plusieurs reprises au cours des six derniers mois. Il s'est cogné la tête lors d'une chute et n'a pas pu se relever. Par ailleurs, il avait perdu temporairement la mobilité d'un côté de son corps. Il s'est remis malgré les soins médicaux insuffisants qu'ils recevaient à la prison de Ba Sao.

Le père Ly est un prêtre catholique qui milite en faveur des droits humains et de la démocratie. En mars 2007, il a été condamné à huit ans d'emprisonnement pour avoir « mené une propagande » contre l'État. Il était accusé d'appartenir à Bloc 8406, un mouvement en ligne prônant la démocratie qu'il a co-fondé en avril 2006, et d'avoir participé à la création de groupes politiques interdits. Par ailleurs, il a publié secrètement un journal dissident : *Tu Do Ngon Luan* (Liberté et démocratie).

Depuis que le père Ly a été incarcéré pour la première fois en raison de son militantisme, à la fin des années 1970, il a passé dix-sept ans en prison pour des questions d'opinion : il a été détenu pour avoir appelé au respect des droits humains et de la liberté d'expression, et pour avoir critiqué les politiques gouvernementales en matière de religion.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en vietnamien ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous extrêmement préoccupé par le fait que, si le père Ly retournait en prison après ce qui semble être un accident vasculaire cérébral, il ne recevrait pas tous les soins médicaux dont il aurait besoin et sa vie serait en danger ;
- exhortez les autorités à permettre au père Ly de recevoir des visites fréquentes de ses proches à l'hôpital pénitentiaire ;
- appelez-les à libérer de toute urgence cet homme et à le remettre aux soins de ses proches afin que ceux-ci puissent faire en sorte qu'il bénéficie de soins médicaux prodigués par un professionnel indépendant et organiser sa prise en charge hospitalière ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit libéré sans condition et ne soit pas renvoyé en prison.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 5 JANVIER 2010 À :**

#### Ministre des Affaires étrangères :

Pham Gia Khiem  
Ministry of Foreign Affairs  
1 Ton That Dam Street  
Ba Dinh district, Ha Noi  
Viêt-Nam

Fax : + 8443 823 1872

Courriers électroniques :

[bc.mfa@mofa.gov.vn](mailto:bc.mfa@mofa.gov.vn)

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

#### Ministre de la Sécurité publique :

Le Hong Anh  
Ministry of Public Security  
44 Yet Kieu Street  
Ha Noi  
Viêt-Nam

Fax : + 8443 942 0223

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN PRÊTRE VIETNAMIEN INCARCÉRÉ EST GRAVEMENT MALADE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Viêt-Nam, la liberté d'expression et d'association est soumise à de sévères restrictions. Les dissidents qui critiquent la politique gouvernementale et dénoncent les violations des droits humains sont exposés à toute une série de sanctions destinées à les réduire au silence. Au moins 30 dissidents ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement depuis le début d'une série d'arrestations, qui a débuté en 2006, après une courte période de tolérance du militantisme antigouvernemental qui se développait de plus en plus sur Internet. Une nouvelle vague d'arrestations a commencé en mai 2009 et neuf militants ont récemment été condamnés à l'issue de procès iniques.

Les organes chargés de l'application des lois utilisent arbitrairement le Code pénal afin de museler et d'incriminer la contestation pacifique, en violation des traités internationaux relatifs aux droits humains que le Viêt-Nam a ratifiés. Les restrictions et la réglementation visant l'utilisation d'Internet érigent en infraction la liberté d'expression sur des sujets jugés sensibles, notamment les droits humains et la mobilisation en faveur de la démocratie. Les règlements récents relatifs aux blogs, édictés en décembre 2008, limitent les thèmes abordés aux questions personnelles et interdisent la diffusion de tout contenu hostile au gouvernement et « nuisant à la sécurité nationale ».

AU 313/09, ASA 41/009/2009, 24 novembre 2009

